

22^{ème} PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à la protection de la biodiversité par une meilleure sensibilisation et information des citoyens à l'échelle locale et nationale en proposant des activités et des actions pour les aider à mieux comprendre la biodiversité et à mieux la protéger.

PRESENTEE

par : Tenzin *ASSILI*, Cassandra *AUCORDIER*, Aiman *BARIK BAYRIS*, Alexia *BASSOUMBA*, Mathis *CARRE*, Capucine *CESTAC*, Kassandra *CHAUVEAU-BAUCINO*, Priti *DHOR*, Sasha *DOMIN*, Matéi *FEDOREC*, Sarah *FERNANDES-BORGES*, Justine *HU*, Joshua *IYARE*, Jessica *JEGATHESWARAN*, Marvin *JUBENOT*, Zakiatou *KALAGA*, Dylan *KIMOTO-COGNET*, Luka *LEGUAY*, Lilou *LEPINEUX*, Gabriel *MARTINS-LE BESCOND*, Léa *MICHAUT*, Anaïs *MBEMBELE*, Elfie *NGANTCHOU*, Thibaut *RAKOTO*, Mickaella *RAPPELET*, Enzo *ROGER*, Liam *SALLOUM*, Oumayma et Soukayna *SEKKAT*, Stella *SHARKOVSKY*, Cristiano *VAZ FERREIRA*, Yunus *YESMURZAYEV*, Nassim *ZOUGAR*.

- EXPOSE DES MOTIFS -

Mesdames, Messieurs,

Dans notre classe, avant de participer à ce concours, nous avons constaté que peu de personnes étaient informées de ce qu'est la biodiversité et des conséquences de sa dégradation sur la planète. C'est pour cela que nous pensons qu'il faut agir en informant et en sensibilisant toute la Nation pour pouvoir agir ensemble et protéger la biodiversité.

Grâce à nos recherches, nous avons pu mieux comprendre ce qu'elle représentait et nous avons constitué une définition. Il s'agit d'un ensemble d'espèces qui contribue à l'équilibre et à la diversité et qui participe à la vie de la planète.

Nous avons pu constater que dans le monde beaucoup d'espèces étaient menacées d'extinction parce que les activités humaines ne prenaient pas en compte leur protection.

Nous proposons ce projet de loi pour que toute la Nation soit mieux informée et que certains actes soient punis. Nous pensons que sensibiliser serait une bonne méthode pour limiter la dégradation de la biodiversité.

La biodiversité est en danger, nous, la Nation, devons être mieux informés pour mieux la protéger.

- PROPOSITION DE LOI -

Article 1^{er} :

Afin de sensibiliser les enfants, nous devons créer des activités dans les écoles : jeux sur la biodiversité tous les mois à partir de la classe de CP. Il sera enseigné aux élèves ce qu'est la biodiversité à partir d'exemples concrets en prenant compte de leur expérience, au plan global et local, et en leur montrant les causes et des images sur le sujet.

Article 2 :

Un concours avec plusieurs niveaux (départemental et national) sera mis en place afin d'évaluer les actions menées par les élèves pour protéger la biodiversité au plan local. Les vainqueurs du concours au niveau départemental séjourneront dans une ferme pédagogique. Les lauréats au niveau national auront pour récompense de séjourner une semaine dans un autre pays pour découvrir la biodiversité.

Un logo officiel sera décerné au gagnant national du concours et placé à l'entrée de l'école afin de les valoriser en tant que défenseur et protecteur de la biodiversité.

Article 3 :

Une journée officielle consacrée à la biodiversité sera instaurée dans le calendrier. Elle consistera à montrer à la population ce qu'est la biodiversité par des activités, des démonstrations et des reportages dans sa commune, dans son village et à l'échelle planétaire.

Article 4 :

La biodiversité doit être protégée et les acteurs doivent être incités à la respecter. Ceux ne la respectant pas devront être sanctionnés et devront réparer le préjudice commis. C'est pour cela que chaque marque ou entreprise vendeuse de produits contenant des substances pouvant nuire à la biodiversité devra être sanctionnée au niveau européen.